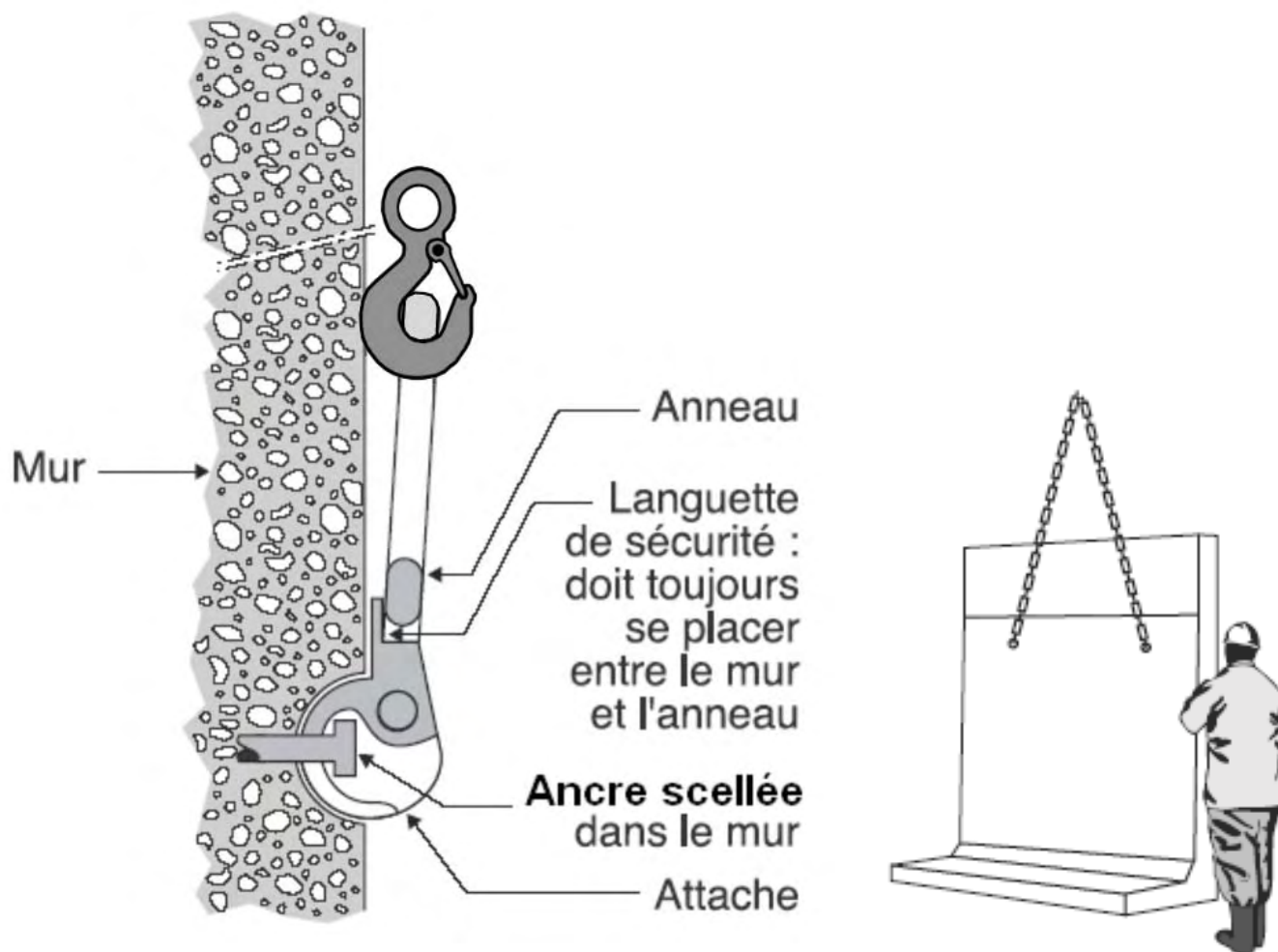


# CONSIGNES DE MANUTENTION DES MURS

- Utiliser un engin de chantier adapté pour le levage de la charge.
- Utiliser des élingues ou des chaînes de sécurité adaptées à la charge à manipuler.
- Accrocher les élingues ou les chaînes aux anneaux de levage à ancrés (1,3 ou 2,5 Tonnes selon le type de mur), la charge admissible est indiquée sur l'ancre scellée dans le béton.
- Avant toute opération de levage, s'assurer que les anneaux de levage sont bien positionnés (la languette de sécurité doit se trouver en haut, entre le mur et l'anneau, voir schéma ci-dessous).
- La manutention des murs doit se faire selon les règles de l'art, éviter tout mouvement brusque, les à-coups et les chocs. **Il est bien sûr interdit de passer sous la charge.**
- Afin d'éviter la rotation des murs, il est préférable d'utiliser un émerillon fixé à la chaîne ou à l'élingue.
- Les trous présents dans les murs servent à la fabrication et ne doivent pas être utilisés pour le levage.



## S.A. R.THEBAULT

Siège social et usine : ZI de Saint-Eloi - Plouédern - 29800 LANDERNEAU

Tél. 02 98 21 63 63 - Fax : 02 98 21 34 11

Usines à : Mauron (56430) et Verneuil S/Avre (27130)